



Un ciel de rue pour rafraîchir et embellir une rue commerçante du centre-ville

Vendredi 17 juillet à 12h30

► Rue de Bonne

En présence de

- **Leny Moulin**, Maire adjoint du Secteur 2 en charge de l'Événementiel
- **Marion Carroz**, Conseillère municipale déléguée à la Vitalité commerciale

► **Emmanuel Lenoir**, président de Labelville

Action phare des 100 premiers jours du mandat, la Ville installe un ciel de rue temporaire dans une rue commerçante du centre-ville. Ce dispositif d'ombrage permet d'apporter de la couleur et de la fraîcheur dans le centre-ville où la plantation d'arbres et de végétaux est techniquement compliquée. L'installation est prévue vendredi 17 juillet, la Ville et Labelville vous invitent à découvrir l'installation en avant-première.

Alors que les vagues de chaleur se multiplient, l'adaptation de la ville au changement climatique implique de déployer des solutions à même de rafraîchir le centre-ville durant la période estivale. La Ville de Grenoble a choisi d'expérimenter cet été un ciel de rue sur une rue du centre-ville marquée par des contraintes patrimoniales et spatiales qui compliquent la plantation d'arbres et de végétaux.

La Ville a travaillé avec l'entreprise Chassanac Atelier pour créer un ciel de rue en pixel art de 60m de long composé de drapeaux en toile nautique recyclée. Ce ciel de rue apportera de l'ombre et diminuera la température ressentie, avec une installation légère et adaptée aux contraintes de la rue. Le design coloré renforcera aussi l'attrait commerçant de la rue de Bonne et plus largement du centre-ville en invitant les passant-es à la flânerie.

Cette expérimentation permettra de tester le dispositif avant un possible déploiement à plus grande échelle dans les rues du centre-ville de Grenoble. Le ciel de rue est prévu pour être réutilisé chaque été de début juin à fin septembre.

